MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 40 du 24 mai 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

ERRATUM

à l'instruction N° 41/ARM/DGA/DID/SPQI du 26 avril 2024 relative aux missions et à l'organisation du service de la performance et de la qualité industrielles.

Du *14 mai 2024*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT :

Direction de l'industrie de défense ; service de la performance et de la qualité industrielles.

ERRATUM à l'instruction N° 41/ARM/DGA/DID/SPQI du 26 avril 2024 relative aux missions et à l'organisation du service de la performance et de la qualité industrielles.

Du 14 mai 2024

NOR A R M A 2 4 0 0 9 2 8 Z

Texte(s) modifié(s) :

- Instruction N° 41/ARM/DGA/DID/SPQI du 26 avril 2024 relative aux missions et à l'organisation du service de la performance et de la qualité industrielles.

Référence de publication :

L'instruction N° 41/ARM/DGA/DID/SPQI du 26 avril 2024 relative aux missions et à l'organisation du service de la performance et de la qualité industrielles est modifiée comme suit :

Au titre du point 5. :

Au lieu de : « 5. SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION. ».

Lire :

« 5. SOUS-DIRECTION DE LA PRODUCTION. ».